

Écrit par le 22 novembre 2024

Grand Avignon : une opération de bonification au change pour soutenir la Roue



Afin de développer la notoriété de la monnaie locale 'la Roue' et d'intensifier son usage, le [Grand Avignon](#) finance une opération de bonification au change de 20 % pour les particuliers, opérationnelle jusqu'à épuisement de l'enveloppe dédiée.

Afin de soutenir l'économie locale fortement impactée par la crise sanitaire, le Grand Avignon a voté au Conseil communautaire de juin dernier, un plan de soutien à l'économie locale, baptisé 'Fort dans les moments forts' de près de 1,7 M€. Parmi les mesures d'urgence, le soutien à la monnaie locale 'la Roue' avec une opération de bonification au change de 20 % pour les particuliers, opérationnelle jusqu'à épuisement de l'enveloppe dédiée.

Ainsi, pour 10 € changés, ce sont 12 Roues qui seront remises (habituellement 1 € = 1 Roue). Les Roues

Ecrit par le 22 novembre 2024

seront à dépenser dans le réseau des professionnels les acceptant comme moyen de paiement, référencé dans le tout nouvel annuaire de la Roue à [télécharger ici](#).

Par ailleurs, chaque personne qui bénéficiera de la bonification aura aussi la possibilité d'orienter le gain de change vers une association de l'économie sociale et solidaire implantée dans le Grand Avignon et impactée par la crise sanitaire. Les personnes désireuses de se convertir à la Roue peuvent se rendre dans les bureaux de change pour changer leurs euros et bénéficier du bonus de change.

La Région SUD donne 500 € pour les loyers de novembre des petites entreprises

Afin de venir en aide aux entreprises, artisans et commerçants les plus touchés par la crise sanitaire et le deuxième confinement, la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur va mettre en place une aide exceptionnelle pour le loyer du mois de novembre 2020.

Pour cela, une aide forfaitaire de 500 € pourra être obtenue pour les artisans, commerçants, et entreprises de l'Economie sociale et solidaire (ESS) répondant aux critères suivants :

- un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 400 000 € HT,
- 5 salariés maximum employés,
- une interdiction d'accueillir du public au mois de novembre 2020 selon les dispositions du décret du 29 octobre 2020 (commerces, lieux de vente et de prestation, établissements recevant du public (ERP), restaurants et débits de boissons),
- la détention d'un bail locatif auprès d'un bailleur privé

Cette aide exceptionnelle, pour le seul mois de novembre, devra faire l'objet d'une demande dématérialisée. Le dossier sera disponible sur la plateforme de gestion des aides individuelles de la Région, dès l'ouverture de l'espace dédié au dispositif début janvier. La date limite de dépôt est fixée le 31 janvier 2021.

Le Conseil régional prévoit de consacrer une enveloppe de 3 M€ à ce soutien à une meilleure réouverture des commerces et des artisans de l'ensemble de la région.

Renseignements : [ICI](#)

Rhône-Lez-Provence : ARG Solutions déploie sa marketplace



La société Avignonnaise **ARG Solutions** lance une déclinaison de son application **Boutigo** pour la communauté de communes Rhône-Lez-Provence. Avec 'Click & collect Rhône-Lez-Provence', les communes de Bollène, Mondragon, Lapalud, Lamotte-du-Rhône et Mornas disposent désormais d'une plateforme d'achat en ligne dédiée au commerce local.

A l'heure où la crise sanitaire impacte profondément le commerce local, la société ARG Solution, via son application numérique Boutigo, continue de se déployer sur le territoire. Ainsi, après avoir créé une [marketplace pour les Halles d'Avignon](#), la société de Fabien Hernandez et Romain Farget s'allie avec la communauté de communes Rhône-Lez-Provence pour proposer '[Click & collect Rhône-Lez-Provence](#)'.

Ecrit par le 22 novembre 2024

une place de marché digitale qui permettra, d'une part, à tout un chacun de pouvoir commander en ligne, et d'autre part aux commerçants des communes concernées de se faire connaître ainsi que leurs produits.

« Face à l'urgence de la situation actuelle et confronté, en pleine période des achats de Noël à la fermeture de nos commerces non alimentaires, je crois profondément que seule une action cohérente, solidaire et volontariste peut constituer un remède efficace à nos difficultés actuelles », a déclaré Anthony Zilio, le président de la Communauté de Communes Rhône-Lez-Provence. « 'Click & collect Rhône-Lez-Provence' représente un outil moderne de développement économique au service de nos commerçants et de nos habitants, doté de toutes les applications adaptées à nos attentes (vitrines en ligne, click and collect, livraisons...) afin de consommer et de 'savourer local'. »

A noter qu'une plateforme similaire baptisée '[Mes commerces l'Islois chez moi](#)', toujours développée par ARG Solutions, vient d'être lancée à l'Isle-sur-la-Sorgue.

La Ville d'Avignon maintient son soutien à l'activité

Aides aux commerçants et artisans, déroulement des festivités de fin d'année, risques sanitaire ou d'attentat, solidarité avec les plus fragiles... Cécile Helle, maire d'Avignon, et Claude Nahoum, son 1^{er} adjoint, font le point sur les différents mesures de soutien de la commune en cette fin 2020.

« Nos commerçants, nos restaurateurs, nos artisans, nos forains et nos entreprises viennent de subir un confinement, puis un été sans festival et enfin un second confinement, constate Cécile Helle, maire d'Avignon. [Nous avons donc décidé de poursuivre notre effort dans cette période difficile afin de favoriser la reprise économique.](#) » Si dès le 1^{er} confinement la Ville a décidé la gratuité des loyers, charges et droits d'occupation du domaine public, elle a voulu étendre cette mesure à l'ensemble de l'année. Ainsi, la gratuité des redevances d'occupation du domaine public concédé par la Ville aux cafetiers, restaurateurs et forains pour l'année 2020, sera aussi appliquée à la période d'avant le confinement.

Au total ce sont 320 cafetiers et restaurateurs, 150 forains (marchés hebdomadaires, brocantes, producteurs et marchés aux livres) et 120 occupants divers (Petit train, manèges, étalages ...) qui sont concernés. Rappelons que la Ville avait déjà décidé l'instauration d'un abattement de 15% sur la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties des magasins et boutiques dont la surface est

Écrit par le 22 novembre 2024

inférieure à 400 m2. Au total, ce sont plus de 2 000 commerces qui ont pu en bénéficier dès cette année

Des conséquences budgétaires importantes

« L'ensemble de ces mesures représente de nombreuses recettes en moins, insiste la maire d'Avignon. Ce n'est donc pas une décision neutre pour les finances de la Ville », dont [le plan d'action et d'investissement lié directement à la crise du Covid-19 est aujourd'hui évalué à plus de 8,5 M€](#).

Avec l'arrivée des fêtes de fin d'année et dans l'espoir d'un déconfinement, la Ville lance également une campagne de communication multimédia afin d'inciter les Vauclusiens à consommer local. Ainsi, à l'instar de ce qui avait été réalisé au mois de juillet dernier, la municipalité de la cité des papes va mettre à l'honneur, dès la fin du mois de novembre, les commerces de proximité. Cette campagne sera quotidiennement relayée sur les réseaux sociaux de la ville et de la Fédération des commerçants et artisans. « La vie dans notre ville c'est eux qui la portent », insiste l'élue.

Pour cela, la commune d'Avignon entend particulièrement s'appuyer sur commerces.avignon.fr, la 'market place' créé lors du premier confinement. Cette dernière, conçue par la société avignonnaise Ambition-web basée à Agroparc, référence déjà à ce jour près de 400 commerçants et producteurs locaux. « Pour les commerçants non encore inscrits, se référencer est un jeu d'enfant : rendez-vous sur commerces.avignon.fr, cliquer sur Producteur je m'inscris, ou Commerce je m'inscris. Renseigner la fiche et le tour est joué », explique la Ville.

A l'occasion des fêtes, le site se met d'ailleurs aux couleurs de Noël et s'enrichit de nouvelles rubriques : 'Mes cadeaux de Noël', avec un choix d'idées cadeau proposées par les commerçants, 'Mon Noël gourmand' (épiceries fines, traiteurs, produits gourmets...) et 'Des chefs pour Noël', pour ceux qui ne souhaitent pas se mettre aux fourneaux grâce à des repas confectionnés par des chefs avignonnais.

Les festivités de Noël maintenues pour l'instant

En l'état, les festivités de Noël sont maintenues et la parade prévue le 27 novembre est reportée, pour l'instant, au 4 décembre.

« Il est essentiel qu'Avignon s'habille et s'anime de Noël, rajoute Cécile Helle. Cependant avec les contraintes sanitaires et le fort risque attentat nous avons convenu, avec le préfet de Vaucluse, d'attendre l'intervention du président de la République (ndlr : prévue la semaine prochaine) afin de décider quoi que ce soit concernant les fêtes de fin d'année. »

« La ville est aussi solidaire des plus fragiles », complète Claude Nahoum, 1^{er} adjoint au maire. Cette sensibilisation passe notamment par le soutien aux associations caritatives intervenant auprès des plus démunis. Si certaines d'entre elles, comme la Banque alimentaire de Vaucluse qui s'interroge sur les

Écrit par le 22 novembre 2024

dons à recevoir lors de leur traditionnel week-end de collecte intervenant cette année en plein confinement (ndlr : les 27 et 28 novembre), ont manifesté leurs inquiétudes sur des points bien particuliers, les autres associations ont exprimé deux besoins essentiels : la nécessité de mobiliser un plus grand nombre de bénévoles et un approvisionnement élargi en produits de type gel hydroalcoolique, et denrées de type produits laitiers, légumes et fruits.

Mobilisation citoyenne et approvisionnements courts

Pour le premier aspect, la Ville a de nouveau, fait un appel au bénévolat auprès des agents de la collectivité. Elle vient aussi de créer une réserve citoyenne de la Ville d'Avignon afin de répondre à ces situations d'urgence. A ce jour, près d'une quarantaine de volontaires sont déjà entré en contact avec ce dispositif (contact : 40 90 80 84 19).

Pour l'approvisionnement en produits frais, la Ville a renforcé le dispositif mis en œuvre dès le premier confinement et qui a perduré jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit d'un achat hebdomadaire par la Ville auprès de producteurs locaux de produits frais qui sont directement livrés aux associations en ayant fait la demande. Les associations bénéficiaires de cet accompagnement sont les Restos du cœur, l'Épicerie sociale et solidaire de la Reine Jeanne, l'Épicerie sociale et solidaire de Montfavet, le Secours populaire, Soif d'apprendre, Entente et partage (épicerie Solidaire de la Croix des Oiseaux).

Les produits sont actuellement achetés auprès de Local en Bocal, Rippert, un groupement des producteurs, la Scop (Société coopérative et participative) 'Des pieds et des mains', la Légumerie de Solène et la Fromagerie du Ventoux. Par ailleurs, une enveloppe supplémentaire de 40 000 € euros vient d'être débloquée pour l'achat de laitage principalement portant ainsi à plus de 108 000 € sur l'année 2020 de produits au bénéfice des associations caritatives.

Solidarité avec toutes les générations

Pour les seniors, la Ville rappelle que, [dès le 29 octobre, elle a réactivé sa cellule solidarité seniors](#). Depuis sa création le 17 mars dernier, cette cellule a émis et reçu 16 800 appels concernant principalement la distribution de masques, la distribution des attestations de déplacement pré-remplies, le portage de repas ainsi que la distribution de corbeilles solidaires, gratuitement ou à prix modique. Depuis le deuxième confinement près de 800 appels ont été déjà passés permettant de traiter plus de 600 demandes. Le dispositif des corbeilles solidaires, permettant de répondre aux besoins en approvisionnement en denrées alimentaires ou d'hygiène, a également été étendu aux personnes en grande précarité, aux personnes victimes de violences conjugales et aux étudiants les plus défavorisés. Ainsi, grâce à un partenariat avec l'Université d'Avignon près de 800 corbeilles vont être financées. De quoi permettre d'assurer la gratuité de ces corbeilles au bénéfice de 50 étudiants les plus en difficultés. Même démarche conjointe avec la mission locale (une quarantaine de bénéficiaires) et l'Ordre de Malte (40 paniers en moyenne distribués chaque semaine).

Ecrit par le 22 novembre 2024

50 % des subventions 2021 pour les associations

Dans le cadre de son soutien aux acteurs culturels et sportifs, la Ville d'Avignon a décidé de verser 50 % des subventions 2021 afin de leur permettre de mieux faire face aux difficultés liées à la crise sanitaire. Dans un premier temps, cette mesure concerne les associations culturelles loi 1901 non conventionnées dont le siège social est établi à Avignon et dont l'activité principale se déroule à Avignon ainsi que les structures qui n'ont pas sollicité ou pas obtenu d'aide au titre du fonds d'urgence du Festival Off. En tout, 24 associations ont été retenues, sur 41 dossiers reçus, sur des critères d'éligibilité comme « les risques encourus sur la poursuite d'activité de la structure, le maintien de l'emploi de la structure, le maintien de son engagement auprès d'un tiers malgré le report ou l'annulation d'une manifestation ou prestation, l'impact de la crise sanitaire, l'ancrage du projet culturel dans la vie du territoire et le rayonnement du projet à l'extérieur. » D'autres demandes d'associations seront étudiées lors des prochaines semaines.

Ouverture des commerces non alimentaires : la justice suspend l'arrêté du maire de Camaret

Écrit par le 22 novembre 2024



Le Tribunal administratif de Nîmes vient de suspendre l'arrêté du maire de Camaret-sur-Aigues autorisant l'ouverture des commerces non alimentaires de vente au détail de sa commune durant le confinement.

Le juge a en effet estimé qu'un doute sérieux sur la légalité de l'arrêté du maire Philippe de Beauregard existait du fait de sa méconnaissance de l'article 37 du décret du 29 octobre 2020. Le Tribunal statuera ultérieurement sur le fond. Un verdict similaire avait été rendu début novembre suite à l'arrêté pris par le maire de Mazan Louis Bonnet, qui souhaitait également voir ouverts les commerces non alimentaires. Un arrêté qui n'aura pas eu le temps d'entrer en application puisque le préfet l'avait fait immédiatement invalider.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Commerces de Sorgues : Le click & collect s'organise



L'association des Commerçants, artisans et professionnels de Sorgues, CAP Sorgues, soutenue par la ville de Sorgues et la Communauté de Communes des Sorgues-du-Comtat, se mobilise depuis le reconfinement. Mission ? Accompagner ses adhérents ainsi que les acteurs économiques en cette période de crise sanitaire. Une campagne de communication a donc été élaborée pour, à l'aide d'affichettes, identifier les commerces fermés proposant la commande puis le retrait en boutique, sur rendez-vous.

Site Internet

La Ville a également créé, sur son site Internet, un [onglet 'Commerces click and collect'](#) recensant les commerces sorguais pouvant recevoir les commandes actuelles et de Noël avec, à la clef, des idées et bons cadeaux. www.sorgues.fr

Écrit par le 22 novembre 2024

Thierry Lagneau écrit au préfet

Par ailleurs, [Thierry Lagneau, maire de Sorgues, a écrit au préfet](#) s'étonnant du sort des petits commerçants dont les boutiques sont fermées alors que la grande distribution reste ouverte. Il s'étonne que ne soient pas pris en compte les multiples efforts des commerçants rompus à l'exercice sanitaire pour recevoir en toute sécurité, leur clientèle. L'édile a demandé à ce que ceux-ci puissent rouvrir au plus vite alors qu'à la fin de la semaine dernière le Premier ministre Jean Castex confirmait conserver les mêmes règles sanitaires du début du deuxième confinement intervenu le 29 octobre à minuit.

Écrit par le 22 novembre 2024



**CLICK &
COLLECT**

Retrouvez la liste des commerces
participants sur sorgues.fr



Pendant le confinement

**VOS COMMERÇANTS
PROPOSENT LA
COMMANDE ET LE
RETRAIT EN BOUTIQUE**



PENSEZ AUX BONS CADEAUX !

**À NOËL,
J'ACHÈTE SORGUAIS**



Ecrit par le 22 novembre 2024

Commerce de proximité : l'Association des maires de Vaucluse interpelle le premier ministre



Face à l'incompréhension de nombreux commerçants vauclusiens suscitée par les mesures de fermeture visant leur activité, l'Association des maires de Vaucluse (AMV 84) vient d'écrire une lettre au premier ministre Jean Castex lui demandant de revoir les critères ayant conduit à distinguer les commerces de première nécessité.

A la suite de l'allocution d'Emmanuel Macron le 28 octobre dernier, Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, les deux présidents de l'AMV 84, ont souhaité interpeller le gouvernement sur les critères de distinction des commerces de première nécessité.

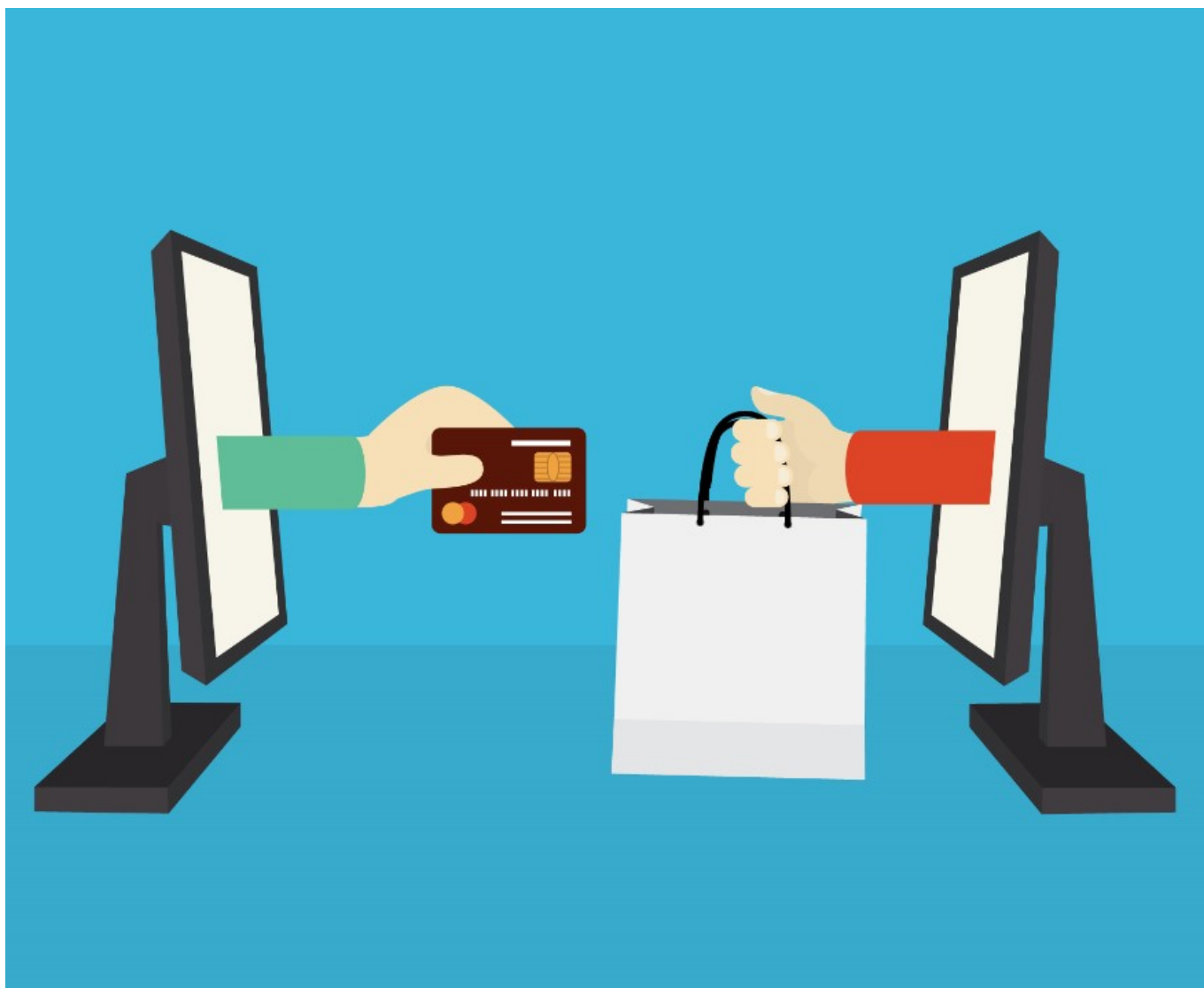
Ecrit par le 22 novembre 2024

Des critères qui sont « à l'évidence difficiles à justifier au regard de l'application qui en est faite concrètement. Certains commerces comme les librairies ou les salons de coiffure pourraient relever des services de première nécessité. Surtout, que les règles sanitaires sont plus souvent respectées dans ces lieux (maximum 2 personnes, désinfection entre 2 clients...) que dans les grandes enseignes... » détaille le courrier.

Pointant du doigt les grandes surfaces qui « aujourd'hui vendent tout pendant que leurs concurrents (petits commerces de proximité) ont leur rideau baissé », les deux co-présidents appellent le premier ministre « à revoir rapidement la définition de commerce de première nécessité et de l'élargir, dès lors que les conditions de sécurité sanitaire permettent de préserver la santé des commerçants, de leurs salariés et de leurs clients. »

CCI de Vaucluse : osez le 'click and collect'

Ecrit par le 22 novembre 2024



Avec la nouvelle période de confinement qui débute, la [Chambre de commerce et d'industrie \(CCI\) de Vaucluse](#) appelle les petits commerçants à développer le 'click and collect' tout en invitant les consommateurs à sortir de chez eux pour retirer les achats effectués auprès de ces derniers.

Suite à l'action menée par CCI France auprès du gouvernement, la CCI de Vaucluse a souhaité attirer l'attention des consommateurs sur l'autorisation d'effectuer et de retirer des achats, au-delà des produits de première nécessité, dès lors que les commerces ont mis en place des drives ou des corners de 'click and collect' (commande préalable par internet) ou process de commande par téléphone garantissant le respect des consignes sanitaires. Par ailleurs, dans les prochains jours, la CCI va mettre en place des solutions numériques simples et adaptées pour permettre à tous les commerces impactés par la crise de poursuivre leur activité.

Écrit par le 22 novembre 2024

Pour toute question, commerçants et artisans peuvent prendre contact avec la cellule d'appui aux entreprises de la CCI de Vaucluse au 04 90 14 10 32 ou par mail : celluleappui@vaucluse.cci.fr

Commerce : Carpentras au JT de France 2

Le centre-ville de [Carpentras](#) était à l'honneur du JT de 13h de France d'aujourd'hui avec un reportage ([voir ici de 22'12'' à 26'40''](#)) sur la redynamisation des cœurs de ville.

Dans ce sujet consacré aux petites villes souhaitant faire revenir des commerces de proximité, les téléspectateurs ont pu notamment découvrir les témoignages de [Rémy Mercy](#) dans sa fromagerie ainsi que de [Serge Andrieu](#), le maire de Carpentras, qui évoque la piétonnisation du centre. Autre intervenant : [Guy James](#), agent immobilier, qui aborde l'arrivée de nouveaux habitants dans la ville.

A la fin de ce reportage, le présentateur du journal de France 2 et la journaliste *Astrid Mezmorian* évoque plus largement le sujet des cœurs de villes et nomment encore deux communes vauclusiennes : [Valréas](#) et [Cavaillon](#).